

APPEL À CANDIDATURES

REFECTION PARTIELLE DE LA PISTE PRINCIPALE 15/33 EN BETON

Entité adjudicatrice : AEROPORT DE BALE-MULHOUSE - Établissement public franco-suisse - BP 60120 - 68304 SAINT-LOUIS
Cedex – Email : sma@euroairport.com - www.euroairport.com

Adresse du profil d'acheteur (URL) : <https://www.marches-securises.fr/>

Activité principale : Activités aéroportuaires

Communication : Les documents de la consultation sont disponibles gratuitement à l'adresse : <https://www.marches-securises.fr/>

Type de marché : Marché de travaux

Lieu d'exécution : Site de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse

Classification CPV : 45235200-5, 45235210-8, 45316220-3, 34997210-7

Description des prestations : Exécution de travaux destinés à la réfection partielle, de jour et de nuit, de la piste principale en béton depuis les marges de dégagements du TWY D jusqu'aux bords des dégagements du TWY F (73 500m²).

Des travaux sont également envisagés sur les chaussées en bord de piste face aux TWY D, E, F, H et B.

L'annexe 03 – Notice technique de présentation du projet présente l'opération projetée et sa planification prévisionnelle est disponible sur le profil d'acheteur.

Date et heure de la présentation du projet en visioconférence : vendredi 10 novembre 2023 de 10h00 à 12h00. Lien vers la visioconférence fourni sur demande avant le 09/11/23 à l'adresse suivante : mmorlet@euroairport.com

Information sur les lots : Le marché n'est pas divisé en lots. Les candidats doivent répondre à la totalité des prestations du marché.

Critères d'attribution : Le marché sera attribué à l'offre la plus avantageuse sur la base des critères suivants :

1. Prix de l'offre : 120 points

2. Valeur technique de l'offre : 180 points

Durée du marché : 26 mois minimum. Démarrage prévisionnel : **Avril 2025**.

Variantes autorisées : Non

Options : Oui Conformément à l'article 89 de la Directive 2014/25/UE, pendant son exécution, le marché pourra être modifié selon les modalités précisées dans la documentation du marché

CONDITIONS DE PARTICIPATION : Ne peuvent accéder à un marché de l'Aéroport que les seules entreprises qui sont en règle avec les situations prévues dans la lettre de candidature citée ci-dessous.

A. Contenu des dossiers de candidature : Fournir une **lettre de candidature et son annexe signée** (DC1 + attestation sur l'honneur acceptées), unique en cas de groupement, et **une déclaration du candidat** (DC2 acceptée) par membre du groupement, **dûment complétées**, précisant les capacités financières, économiques, techniques et professionnelles du candidat. Ces documents **spécifiques à l'Aéroport** sont téléchargeables à l'adresse suivante : <https://www.euroairport.com/fr/business-partenaires/marches-publics/documentation.html>

Le candidat peut présenter sa candidature sous la forme d'un DUME établi en français en lieu et place des pièces de candidature dont la production est demandée.

B. Justifications à produire par le prestataire : Se référer aux modalités et conditions fixées à l'adresse suivante: <https://www.euroairport.com/fr/business-partenaires/marches-publics/dossier-de-candidature.html>

En cas de recours à la sous-traitance, le candidat produit les documents et informations demandés dans le Règlement de Consultation – phase candidature – disponible sur le profil d'acheteur. .

Autres renseignements/justification à fournir : Les candidats devront en outre fournir des références récentes de travaux de reconstruction de chaussée de même nature notamment en sites aéroportuaires justifiées par la présentation d'attestation de travaux et, à titre informatif, les qualifications professionnelles tel que précisé au Règlement de Consultation – phase candidature – disponible sur le profil d'acheteur, et toute autre certification dont ils disposent à l'appui de leur candidature.

Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer : Nombre maximal de candidat envisagés : 5

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats : Les candidats respectant les conditions administratives qui ne sont pas en situation d'exclusion et qui remplissent les conditions suffisantes de caractère économique et technique pour l'opération seront sélectionnés sur la base des critères précisés dans le RC « candidature » disponible sur le profil d'acheteur.

Cautionnement et garanties demandées : Il sera appliqué une retenue de garantie de 5% sur les règlements, remplaçable par une garantie à première demande dans les conditions précisées dans le RC.

Modalités essentielles de financement et de paiement : Financement sur fonds propres de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse. Paiement selon article 13 du Cahier des Clauses Générales Travaux édité par l'Aéroport de Bâle-Mulhouse.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Une entreprise ne peut figurer dans la composition de plus d'une candidature pour un même marché, qu'elle agisse en qualité de mandataire, de cotraitant au sein d'un groupement ou de candidat unique.

En cas de groupement, la forme souhaitée par l'Aéroport est le groupement conjoint avec mandataire solidaire. Si le groupement attributaire du marché est d'une forme différente, il sera contraint d'assurer sa transformation pour se conformer à ce souhait sous peine d'élimination de son offre.

Type de procédure : Consultation participative (dialogue compétitif), définie dans les procédures de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse. La procédure restreinte se décompose en deux phases :

- la première phase est consacrée à la sélection des candidatures, suite à la publication d'un avis de marché ; il est demandé aux entreprises intéressées de se porter candidates en remettant un dossier de candidature (phase en cours) ;
- la seconde phase ne concerne que les 5 candidats sélectionnés qui seront les seuls habilités à participer à la suite de la consultation.

Le marché est-il couvert par l'accord sur les marchés publics ? Oui

Dates et heure limites de réception des dossiers de candidature : 08/12/2023 avant 13h00 (heure locale).

Modalité de dépôt des dossiers de candidature : Les dossiers de candidature sont déposés uniquement par voie électronique dans un seul dossier sur le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr/>. Toute autre forme de transmission est interdite. Chaque pièce doit faire l'objet d'un fichier distinct et est classée par ordre logique de présentation, sans sous-répertoires. Le nom des fichiers doit comporter au maximum 20 caractères. La signature électronique n'est pas obligatoire.

Le candidat supporte les risques et aléas liés au transfert des fichiers électroniques, quels qu'ils soient. L'horodatage du dépôt est réalisé au moment où le dernier octet constitutif de la réponse est réceptionné par le profil d'acheteur. Il est ainsi conseillé de débiter le transfert suffisamment longtemps avant l'heure limite de dépôt et de prendre en compte le volume à transmettre ainsi que le débit de la connexion Internet. Les dossiers dont la fin du téléchargement interviendrait après la date et l'heure limites visées ci-dessus ne sont pas recevables.

Date prévisionnelle d'envoi du dossier de consultation aux candidats retenus : 29/01/2024

Langues : Les candidatures et offres peuvent être remises en français ou allemand. Le marché définitif sera toutefois établi en français. Les entreprises doivent spécifier par écrit lors de la remise des candidatures si elles souhaitent obtenir une traduction de courtoisie des pièces écrites en allemand (seule la version française faisant foi)

Délai minimal de validité des offres : 12 mois à compter de la date limite de remise des offres.

Modalités d'ouverture des plis : Séance non publique

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : Aéroport de Bâle-Mulhouse – Département Infrastructures - M. P. GAUTHIER – Tél : 03 89 90 38 98 - E-mail : pgauthier@euroairport.com ou Service Infrastructures Aéronautiques – M. M. MORLET – Tél : 03 89 90 75 34 - E-mail : mmorlet@euroairport.com

Date d'envoi du présent avis au JOUE : 27/10/2023

Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Strasbourg - 31 avenue de la Paix - F-67000 STRASBOURG - Tel.: +33 3 88 21 23 23 – Email: greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

Date d'envoi de l'avis à la publication : 30/10/2023